

# ATHLETISME – REGLEMENT

## Article 1 : INSCRIPTIONS

Ce Challenge / meeting est ouvert uniquement aux salariés du Crédit Mutuel Alliance Fédérale de Sénior à Master (né en 1990 à 1964). L'athlète a choisi ses épreuves lors de son inscription sur Comiti.

Avant le départ de la compétition, l'organisateur doit donc être en possession :

- Pour les Licenciés de la FFA (Licence Athlé Compétition, Licence Athlé Entreprise et Licence Athlé Running) d'un bulletin d'inscription avec numéro de licence et année d'obtention (saison en cours).
- Pour les titulaires d'un Pass' j'aime courir : d'un bulletin d'inscription avec le numéro de Pass'j'aime courir en cours de validité.
- Pour les licenciés d'une fédération uniquement agréée : relever le numéro de la licence et le nom de la fédération concernée. Vérifier que la licence délivrée est pour la saison en cours et fait apparaître la mention de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et d'un bulletin d'inscription.
- Pour les autres participants majeurs ou pour les étrangers majeurs : d'un bulletin d'inscription auquel est annexé le certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou sa photocopie (l'attention des participants doit être attirée sur le fait qu'ils doivent dans ce cas pouvoir présenter l'original à toute réquisition de l'autorité judiciaire).

Les inscriptions le jour du meeting ne seront pas acceptées.

## Article 2 : PROGRAMME

### JEUDI 9 MAI 2024

course	cat.	tour	départ	
200m	F3	Finale	09:00	
200m	F2	Finale	09:15	
200m	F1	Finale A	09:30	
200m	F1	Finale B	09:45	
200m	H3	Finale	10:00	
200m	H2	Finale	10:15	
200m	H1	Finale A	10:30	
200m	H1	Finale B	10:45	
			11:00	Podium 200m
400m	F3	Finale	11:15	
400m	F2	Finale	11:30	
400m	F1	Finale A	11:45	
400m	F1	Finale B	12:00	
400m	H3	Finale A	14:00	
400m	H3	Finale B	14:15	
400m	H2	Finale A	14:30	
400m	H2	Finale B	14:45	
400m	H1	Finale A	15:00	
400m	H1	Finale B	15:15	
			15:30	Podium 400m
1500m	F3	Finale	15:45	
1500m	F2	Finale	16:00	
1500m	F1	Finale	16:15	
1500m	H3	Finale	16:30	
1500m	H2	Finale	16:45	
1500m	H1	Finale	17:00	
			17:15	Podium 1500m

### VENDREDI 10 MAI 2024

course	cat.	tour	départ	
800m	F3	Finale	09:00	
800m	F2	Finale	09:15	
800m	F1	Finale	09:30	
800m	H3	Finale	09:45	
800m	H2	Finale	10:00	
800m	H1	Finale	10:15	
			10:30	Podium 800m
5000m	handbike	Finale	10:45	
5000m	F	Finale	11:30	
5000m	H	Finale	14:00	
			14:45	Podium 5000m
4 x 400m	Mixte	Finale	15:15	
4 x 400m	F	Finale	15:45	
4 x 400m	H	Finale	16:15	
			17:00	Podium 4x400m

## Article 3 : MEDICAL

Un médecin ainsi qu'un service de secours seront présents sur le site du meeting pour assurer les soins adaptés aux athlètes en cas de besoin.

## Article 4 : RECOMPENSES

Des médailles seront distribuées aux 3 premiers Hommes et Femmes par catégorie Sénior, Master 01 et Master 02, par classement scratch sur les finales des épreuves de 200, 400, 800, 1500, 5000.

Relais 4x400 (Mixtes : 2 hommes 2 femmes), relais 4x400 (Hommes), relais 4x400 (Femme)

Définition des catégories :

Sénior né 1990 à 2001	Master 01 né 1975 à 1989	Master 02 né 1964 à 1974
-----------------------	--------------------------	--------------------------

## Article 5 : CONFIRMATION ENGAGEMENTS

La clôture des inscriptions se fera ½ heure avant chaque épreuve.

Tout engagement non confirmé le jour du meeting ne sera pas pris en compte et l'athlète ne sera pas engagé aux épreuves.

## Article 6 : DOSSARDS COURSES

Les athlètes inscrits et participant aux courses se verront attribuer un dossard unique à chaque course.

Le dossard sera à retirer par le coureur au secrétariat inscription le jour du meeting.

Une liste sera affichée avec le numéro de dossard attribué.

L'athlète doit porter visiblement, pendant la totalité de la compétition, dans son intégralité, un dossard fourni par l'organisation sur la poitrine.

## Article 7 : SERIES COURSES

En cas de plusieurs séries dans les courses, les séries seront composées en fonction des performances d'engagement qui auront été données par l'athlète lors de son inscription.

Les performances d'engagement pourront être vérifiées en fonction des performances 2023 et début 2024.

## Article 8 : RECLAMATION

Si une réclamation quelconque doit être faite, elle devra se faire le jour de l'épreuve dans un délai de 30mn après l'affichage des résultats et auprès du juge responsable. Aucune réclamation ne sera prise en compte après ce jour.

## Article 9 : HORAIRES

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires si besoin, en fonction du nombre d'engagés.

Toute modification d'horaire sera signalée et diffusée sur le site du club organisateur, discord et par le référent sport.

## Article 10 : RESULTATS

Les résultats seront affichés sur place et mis en ligne sur le site [ASCM – site de l'Alliance Sportive Crédit Mutuel](#) et sur le serveur discord des Playades.

## Article 11 : PARTICIPATION

L'inscription et la participation à toutes épreuves du meeting impliquent l'acceptation du présent règlement par tous les participants.